

MANIFESTATION D'INTÉRÊT

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION SUR LES PROCESSUS TECHNIQUES ET D'APPROVISIONNEMENT AFIN DE RÉPONDRE EFFICACEMENT AUX BESOINS DU WASH AU NORD ET AU SUD KIVU DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ SYSTÈMES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DURABLES DE L'USAID

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROGRAMME SWASSA

L'activité des systèmes d'eau et d'assainissement durables de l'USAID est un projet de développement du secteur de l'eau et de l'assainissement financé par USAID pour une durée de 5 ans dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo exécuté par un consortium dirigé par Mercy Corps en partenariat avec Tetra Tech. L'activité vise à accroître et à maintenir l'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement sûrs pour les communautés périurbaines en mettant en œuvre, en affinant et en testant différents modèles basés sur le marché pour la fourniture de services d'eau et d'assainissement.

L'Activité est une réponse à la défaillance chronique des systèmes autonomes d'approvisionnement en eau dans les régions du Kivu. Alors que la RDC abrite près de la moitié des réserves d'eau douce de l'Afrique, seulement environ 50 % de la population a accès à une source d'eau potable améliorée. Les systèmes d'approvisionnement en eau actuels n'arrivent pas à répondre aux besoins des consommateurs suite à la faible performance des services d'eau, principalement en raison de mauvaises pratiques d'exploitation et de gestion qui entraînent une défaillance prématurée des infrastructures installées. L'activité s'appuiera sur l'expertise internationale des partenaires du consortium pour saisir l'opportunité offerte par la récente loi sur l'eau. Laquelle loi qui permet l'engagement du secteur privé dans le service public de l'eau et de réduire les risques d'investissement en capital (CAPEX) dans le but d'encourager la participation du secteur privé à la gestion à long terme des services d'approvisionnement en eau par le biais d'accords contractuels de partenariat public-privé (PPP) adaptés au contexte avec les entités gouvernementales de la région du Kivu.

L'activité utilise un processus décisionnel multicritère adaptatif qui comprend 4 niveaux :

Niveau 1 – Sélection des Sites Candidats :

L'objectif de la sélection des sites de niveau 1, qui a été achevée pendant la phase de démarrage de l'activité, était d'identifier et de prioriser 10 sites de construction potentiels (cinq par province) parmi tous les sites possibles dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu. Les critères développés lors de l'atelier de sélection des sites qui s'est tenu en janvier 2021 et qui ont été affinés, ont été appliqués pour sélectionner les 10 sites de construction potentiels (candidats) dans les deux provinces.

Niveau 2 – Évaluation des Sites :

Le processus de sélection des sites de niveau 2 implique l'application de six catégories de critères aux 10 sites candidats sélectionnés au niveau 1, pour prioriser les six sites d'intervention où divers types de travaux d'amélioration des infrastructures d'approvisionnement en eau potable seront mis en œuvre.

L'évaluation de site de niveau 2 est envisagée comme une évaluation rapide visant à fournir les informations suffisantes pour décider d'accepter ou de rejeter un site candidat comme site d'intervention de l'Activité.

Niveau 3 - Évaluation des Infrastructures :

Pour chacun des sites de mise en œuvre sélectionnés et priorisés à ce jour grâce aux évaluations de niveau 1 et 2, une évaluation de niveau 3 a été effectuée. D'un point de vue programmatique, le niveau 3 couvre une série d'études approfondies sur les sites sélectionnés. Ces études permettent à chaque composante de l'Activité (Infrastructure, MSD, SRG et Recherche) d'obtenir les informations nécessaires pour concevoir et planifier des activités de renforcement des capacités, de formation et d'amélioration des infrastructures spécifiques à chaque site.

Niveau 4 - Études de faisabilité Technique et Conception d'Ingénierie :

L'objectif principal des travaux d'infrastructure d'approvisionnement en eau proposés dans le cadre de l'activité des systèmes durables d'eau et d'assainissement de l'USAID est d'améliorer l'accès à l'eau sur les sites identifiés par la mise à niveau et la reconstruction/renforcement des installations existantes en mauvais état, et l'extension des infrastructures évaluées aux zones non desservies afin d'améliorer la qualité et d'augmenter la quantité d'eau potable, d'améliorer la disponibilité et la fiabilité de l'approvisionnement en eau potable pour les populations bénéficiaires, et d'améliorer l'efficacité de l'exploitation et de la maintenance des sites d'intervention des systèmes d'approvisionnement en eau finalement retenus.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Mercy Corps en partenariat avec Tetra Tech met en œuvre l'Activité des systèmes d'eau et d'assainissement durables de l'USAID. Cette activité est rendue possible grâce au soutien du peuple Américain pour une période de 7 ans et vise l'amélioration de l'accès durable et équitable à l'approvisionnement en eau potable et aux services d'assainissement sûrs grâce à un secteur de marché développé au Nord et au Sud-Kivu à travers trois sous objectifs interdépendants :

1. Une meilleure compréhension de l'impact et de la mise à l'échelle des secteurs de l'eau et de l'assainissement.
2. Amélioration de l'environnement favorable aux investissements dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement.
3. Le potentiel du marché est prouvé par la mise en œuvre de modèles de fourniture d'eau et d'assainissement économiquement durables pour les communautés de la région.

Elle veillera à la collaboration étroite entre le gouvernement provincial et les Entités Territoriales Décentralisées (ETD), au vu de leurs responsabilités de maître d'ouvrage suivant les prescrits de la loi relative à l'eau du 31 décembre 2015.

Afin de soutenir la fourniture durable de services d'eau à long terme au Nord et Sud-Kivu, l'Activité de systèmes d'eau et d'assainissement durables de l'USAID facilitera les modèles contractuels de fourniture de services adaptés au contexte et basés sur la performance. Ce travail se fera en collaboration avec les entités étatiques locales, y compris les ETDs et les administrations provinciales.

Le processus d'accès en eau potable et d'assainissement implique plusieurs acteurs interconnectés qui fonctionnent comme un système dont le dysfonctionnement de l'un d'entre eux, crée également un dysfonctionnement sur l'ensemble du système. Ceci occasionne de manière concrète les défis majeurs qui affectent les conditions d'accès en eau et assainissement pour toute la population.

Parmi ces entreprises figurent celles qui réalisent les travaux de construction des réseaux d'eau et d'assainissement. Si ces travaux ne sont pas réalisés dans le respect des normes et des règles de l'art, l'infrastructure fonctionnera mal et le service de l'eau sera interrompu, privant ainsi la population d'un service vital. Le problème de l'accès à l'eau potable pour la population ne sera donc toujours pas résolu. C'est pourquoi une série d'activités seront menées dans le cadre de l'activité "Sustainable Water and Sanitation Systems" de l'USAID afin d'accroître la capacité et la compétence des fournisseurs d'infrastructures (entreprises) à répondre efficacement aux besoins en matière de services d'eau et d'assainissement.

3. OBJECTIF DU PRESENT APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de sélectionner des entreprises de construction qui peuvent bénéficier d'un renforcement des capacités et d'une formation pour répondre efficacement aux besoins en services d'eau et d'assainissement dans le Nord et le Sud-Kivu en RDC. Pour s'en assurer, MC, avec le soutien d'autres partenaires et experts, concevra la formation de manière à ce qu'elle puisse aborder les domaines suivants:

1. Renforcer la capacité des entrepreneurs dans le domaine de l'eau et de l'assainissement à comprendre les processus d'appels d'offres locaux, c'est-à-dire comment trouver des sources d'appels d'offres et comment répondre efficacement aux appels d'offres afin d'améliorer le taux de réussite.

2. Améliorer les connaissances des entrepreneurs sur les normes de construction nationales et internationales, y compris les normes relatives aux matériaux et les spécifications des produits.
3. Capacité à sélectionner et à se procurer des matériaux et des produits de qualité en fonction des besoins et des demandes locales.

Les propositions des entreprises soumises en réponse à cet appel à proposition doivent être rédigées en stricte conformité avec la présente demande et seront évaluées de manière transparente par un comité sélectionné, conformément aux critères d'évaluation fournis dans le présent appel. Seules les entreprises présentes dans la zone du programme et celles qui souhaitent travailler au Nord et au Sud-Kivu sont invitées à manifester leur intérêt. Seules les entreprises sélectionnées pour un examen plus approfondi seront contactées.

3.1 Conditions critiques des formations et du renforcement des capacités

Le plan de renforcement des capacités proposé devrait suivre les principes résumés ci-dessous ;

Responsabilité de Mercy Corps.

1. Évaluation et sélection des entreprises de construction qui atteignent le seuil requis pour participer à la formation.
2. Engager des personnes qualifiées et des institutions reconnues pour offrir la formation sur les normes d'approvisionnement, techniques et matérielles. Seules les institutions approuvées et certifiées et les personnes ayant une connaissance et une compréhension approfondies (conformément aux processus internes de MC) seront les formateurs.
3. Partager le plan de formation et le programme avec les entreprises sélectionnées à l'avance.
4. Prendre en charge tous les coûts liés au matériel de formation, aux locaux et à tous les coûts internes connexes pendant la formation et la location des locaux. Il est prévu que les formations soient physiques, virtuelles ou mixtes ou en fonction des circonstances.
5. Dans la mesure du possible, se coordonner avec les institutions de formation pour délivrer des certificats de formation aux participants.

Responsabilité des entreprises de construction.

1. Désigner au moins deux représentants de l'entreprise pour participer à l'ensemble des formations prévues.
2. Prendre en charge tous les coûts liés au transport, à l'hébergement et à tout autre perdiem de leur personnel pendant les formations qui pourraient nécessiter une participation physique.
3. Achat de paquets de données et autres coûts liés aux formations virtuelles, qui seront le modèle de formation privilégié.

4. CRITERES DE SELECTION

Technical criteria	Conditions	Documentation to be submitted as proof
Enregistrement et existence	<ol style="list-style-type: none"> 1. Enregistrée en RDC en tant qu'entreprise de construction. 2. Plus de 7 ans d'existence active 3. Résidence en RDC 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Certificat d'enregistrement en RDC 2. Permis d'exploitation actuel avec une adresse et des contacts clairs. 3. Profil de l'entreprise avec les contacts et l'emplacement physique de l'entreprise.
Catégorie de construction et expertise	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entreprise de construction mettant en œuvre des infrastructures d'eau et d'assainissement. 2. Disposer de plus de 5 employés permanents ayant une expertise technique afin de capitaliser les connaissances acquises au profit de l'entreprise. 3. Avoir plus de 5 ans d'expérience dans la construction d'infrastructures liées à l'approvisionnement en eau. 	<ol style="list-style-type: none"> 4. Structure de l'organisation de l'entreprise, avec indication claire des postes et des rôles du personnel, ainsi que de ses qualifications. 5. Liste des projets dans le domaine de l'eau (y compris le coût) mis en œuvre au cours des 5 dernières années. La liste doit inclure des références et des preuves de travail, c'est-à-dire une copie de l'extrait de contrat, du certificat d'achèvement, du certificat de remise, etc.
Taille et stabilité de l'entreprise	<ol style="list-style-type: none"> 1. Avoir mis en œuvre plus de 5 projets de construction hydraulique au cours des 3 dernières années. 2. Avoir mis en œuvre des projets de construction hydraulique d'une valeur contractuelle supérieure à 100 000 USD. 3. Posséder ses propres machines (installations et équipements). 	<ol style="list-style-type: none"> 6. Liste des équipements et des machines avec documents à l'appui si possible

5. PROCÉDURE DE SOUMISSION D'UNE DEMANDE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE

Les contractants intéressés sont invités à soumettre leur candidature et à s'assurer que tous les documents requis (décrits dans les critères d'évaluation) sont joints. La soumission se fera en format électronique aux adresses suivantes : drctendersubmissions@mercy Corps.org en mentionnant dans l'objet du message " Manifestation d'intérêt pour le renforcement des capacités des entrepreneurs pour le Nord et le Sud Kivu ". Elle doit être reçue au plus tard le 12 juillet 2024.